RCS : BEZIERS
Code greffe : 3402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BEZIERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 00160
Numéro SIREN : 404 713 315
Nom ou dénomination : SERGE ABELLO

Ce dépôt a été enregistré le 20/12/2018 sous le numéro de dépôt 16880

MARTIGNOLE HUZÉ ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE - SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

141, AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT
11000 CARCASSONNE
TÉL. : 04 68 25 25 12 - 04 68 47 11 92
FAX : 04 68 25 79 34
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE
DES EXPERTS COMPTABLES DE MONTPELLIER
INSCRIT A LA COMPAGNIE RÉGIONALE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE TOULOUSE

Dépôt au greffe du
Tribunal de Commerce de
BEZIERS
le 20 DEC. 2018
Sous le n° A 16980

SARL ABELLO SERGE

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

MARTIGNOLE HUZÉ ASSOCIÉS
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE - SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

141. AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT
11000 CARCASSONNE
TÉL. : 04 68 25 25 12 - 04 68 47 11 92
FAX : 04 68 25 79 34
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE
DES EXPERTS COMPTABLES DE MONTPELLIER
INSCRIT A LA COMPAGNIE RÉGIONALE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE TOULOUSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE A RESPONSABILITEE LIMITEE « ABELLO SERGE » EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Madame, Monsieur,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 30 novembre 2018, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :
Le résultat net constaté sur la situation au 30 septembre 2018 ressortait pour un déficit de 13 452,89 euros. Toutefois, les capitaux propres, bien qu'en diminution, demeuraient nettement supérieurs au capital social (168 649,84 euros pour un capital social de 7 622,45 euros). De plus, tant le fonds de roulement sur la situation au 30 septembre 2018 et que celui sur le bilan au 31 décembre 2017, couvre le besoin en fonds de roulement (hors comptes courants d'associés) et permet de constater une trésorerie nette excédentaire sur chacune des deux situations comptables.

Cette trésorerie nette représente sur le bilan au 31 décembre 2017 plus de 44% du chiffre d'affaires hors taxes. Cependant, la variation du chiffre d'affaires constatée entre l'exercice clos le 31 décembre 2017 et la situation au 30 septembre 2018 a amené une diminution de la trésorerie qui passe de 167 852,29 euros à 140 939,24 euros (ne représentant plus que 40,52% du chiffre d'affaires hors taxes), soit -16%.

Ces informations permettent de constater que la situation tant financière, qu'économique, de la société est saine.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- A vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la date de la situation établie au 30 septembre 2018, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.
- A analyser les avantages particuliers stipulés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Les avantages particuliers stipulés n'appellent pas d'observation de notre part.

Carcassonne, le 18 décembre 2018.

Melle HUZÉ Nathalie

MARTIGNOLE HUZE Associés
Société d'Expertise Comptable
SARL au capital de 68.000 €
Inscrite au tableau de l'Ordre de Montpellier
Bureaux : 141, Av. F. Roosevelt
11000 CARCASSONNE
Tél. 04 68 25 25 12
04 68 47 11 92
Fax 04 68 25 79 34
RC Toulouse B 479 913 287